

CALENDRIER DU PROGRAMME
COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES (CFC)
PROGRAMME DE COMMANDEMENT D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES (PCEMI)
EN RÉSIDENCE

PRÉFACE DU COMMANDANT

Le PCEMI vise à former des diplômés qui pensent de manière critique et qui ont la souplesse d'esprit et les solides compétences en communication nécessaires pour résoudre les problèmes institutionnels et opérationnels liés à la guerre. Pour ce faire, on examine des sujets relatifs à la politique nationale et aux relations internationales du Canada; le leadership, le commandement et la théorie militaire, ainsi que l'application des capacités des composantes à la planification opérationnelle. Le programme permet à chaque stagiaire d'acquérir une connaissance plus approfondie d'un de ces grands thèmes grâce aux trois profils de cours supplémentaires vers la fin du programme : Études avancées sur la conduite de la guerre interarmées (EACGI), Études sur la défense et la sécurité (EDS) et Études sur la politique institutionnelle (EPI). Le programme met l'accent sur le développement et la démonstration de compétences de communication claire et efficace à l'écrit et à l'oral.

Les connaissances acquises dans le cadre du PCEMI vous prépareront à occuper des postes de commandement et, surtout, à agir à titre de spécialiste dans des quartiers généraux opérationnels et stratégiques en temps opportun. Je vous encourage fortement à tirer avantage des multiples possibilités d'apprentissage offertes dans le cadre de cette très importante année dans votre carrière militaire. Vous devriez également profiter de chaque occasion d'apprendre de vos collègues de programme et de former des relations efficaces et durables avec eux.

Le présent calendrier du programme décrit en détail les exigences d'apprentissage qui doivent être respectées dans le cadre du PCEMI AD et fournit des renseignements généraux sur les activités particulières qui appuient chaque exigence. Il a été élaboré au CFC, le centre d'excellence et l'établissement d'instruction, pour la période de perfectionnement 3 de l'éducation militaire professionnelle (EMP). Il est fondé sur les éléments appropriés de la norme de qualification de la période de perfectionnement 3 et donné au niveau des études supérieures.

Le commandant,

Brigadier-général R.T. Strickland
Collège des Forces canadiennes

PROGRAMME DE COMMANDEMENT ET D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES (PCEMI)

CALENDRIER DU PROGRAMME

TABLE DES MATIÈRES

Préface du commandant	i
Table des matières	ii
CHAPITRE 1 Exigences des FAC	
But du programme	1-1/6
Domaines d'études, objectifs d'apprentissage et résultats d'apprentissage	1-1/6
Durée du programme	1-6/6
Qualifications nationales, codes d'identification et équivalences internationales	1-6/6
Évaluation et reconnaissance des acquis	1-6/6
CHAPITRE 2 Politique du CFC	
But, compétences et thèmes du PCEMI	2-1/11
Composition et structure du programme	2-2/11
Matrice et évaluation des activités	2-3/11
Heures du programme et hypothèses de planification	2-7/11
Évaluation – Généralités	2-7/11
Évaluation des compétences professionnelles – Rapports de rotation et rapports de programme	2-8/11
Suivi des progrès	2-9/11
Progrès insatisfaisants	2-9/11
Comité d'évaluation des progrès	2-10/11
Procédures et politique en cas d'abandon	2-11/11
CHAPITRE 3 Contexte du CMR	
Titres de cours, descriptions et activités	3-1/14
Normes d'évaluation universitaires	3-7/14
Normes de notation universitaires	3-8/14
Relevé de notes des stagiaires et relevé de notes du CMR	3-9/14
Politique de prolongation des travaux pratiques	3-9/14
Politique sur la soumission tardive des travaux pratiques	3-10/14

	Politique sur la prolongation et la soumission tardive relativement au cours complémentaire	3-10/14
	Politique sur la prolongation et la soumission tardive du projet de recherche dirigé	3-10/14
	Processus de révision	3-10/14
	Exigences relatives à Turnitin	3-11/14
	Intégrité dans les études	3-11/14
	Plans de cours	3-13/14

CHAPITRE 1

EXIGENCES DES FAC

BUT DU PROGRAMME

1. Le PCEMI a pour but de préparer des officiers supérieurs sélectionnés des Forces armées canadiennes (FAC) à occuper des postes de commandement et des postes de niveau supérieur dans des quartiers généraux opérationnels et stratégiques. Voici comment ils peuvent y parvenir :

- a. Une compréhension de base de la profession des armes et de ses fondements éthiques.
- b. Une meilleure compréhension des opérations interarmées, interorganisationnelles, multinationales et nationales.
- c. Une compréhension de la gestion de la défense des FAC, y compris de la façon dont la prise de décisions en matière de défense s'inscrit dans le processus décisionnel du gouvernement et les relations civilo-militaires.
- d. Le développement des aptitudes intellectuelles en mettant l'accent sur la pensée critique, la résolution de problèmes, la planification opérationnelle et institutionnelle et les compétences en communication.
- e. Une compréhension approfondie de l'environnement de sécurité de l'avenir, y compris de son contexte international, des innovations en matière de défense et des menaces potentielles à la sécurité nationale.

DOMAINES D'ÉTUDES, OBJECTIFS ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

2. En conformité avec le Système de perfectionnement professionnel des officiers (SPPO), le PCEMI AD est offert à la période de perfectionnement 3 (PP3), soit la période de perfectionnement intermédiaire de l'officier. Grâce à un éventail d'activités d'instruction professionnelle, le programme permet d'enrichir le bassin de connaissances et de compétences des officiers compte tenu du but établi. Le PCEMI vise à former et à préparer les officiers et les autres responsables de la sécurité nationale pour qu'ils puissent occuper efficacement des postes de commandement et d'état-major dans des contextes interarmées, interorganisationnels et multinationaux complexes, dans tout l'éventail des conflits. Le PCEMI AD se déroule sous la forme d'un ensemble de cours qui s'appuient sur des concepts clés et tissent un fil conducteur d'un cours à l'autre. Ainsi, les objectifs et les résultats d'apprentissage ne sont pas liés uniquement aux cours individuels, mais à l'ensemble du programme. La conception et le rythme des cours contribuent directement au niveau d'éducation reçu pendant le programme. L'accent est mis sur les domaines d'études décrits ci-dessous.

- a. C1 – Commandement et leadership. Le but du domaine d'études C1 est de permettre à chaque stagiaire de comprendre les fondements conceptuels du leadership et du commandement nécessaires pour être efficace dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.

Résultat d'apprentissage		Objectif d'apprentissage	
C101	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront se servir des fondements conceptuels du leadership nécessaires dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.	C101a	Analyser le leadership à l'aide de la doctrine, de théories, de modèles et de contextes conceptuels pertinents.
		C101b	Analyser les aspects de l'efficacité personnelle du leadership.
		C101c	Analyser le rôle d'un dirigeant et les aptitudes qu'il doit posséder pour influencer les autres dans les contextes institutionnels, opérationnels et interculturels à l'échelle nationale et internationale, et pour être responsable de la gérance de la profession des armes.
		C101d	Internaliser l'éthos des FAC.
		C101e	Démontrer une compréhension de son rôle de leader au niveau tactique, opérationnel ou stratégique pour garantir que la profession des armes reflète l'éthos des FAC.
C102	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront se servir des fondements conceptuels du commandement nécessaires dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.	C102a	Analyser le commandement à l'aide de la doctrine, de théories, de modèles et de contextes conceptuels pertinents.
		C102b	Analyser les facteurs et les contraintes liés au contexte institutionnel, interorganismes et interculturel qui influencent le commandement lors d'opérations internationales et nationales contemporaines et complexes.
		C102c	Analyser les principaux défis professionnels qui influencent le commandement dans un contexte contemporain et complexe au niveau opérationnel.

- b. C2 – Techniques de communication. Le but du domaine d'études C2 est de développer chez les stagiaires la capacité d'effectuer des recherches, de mettre en pratique des techniques de résolution de problèmes et de communiquer efficacement avec des auditoires internes et externes.

Résultat d'apprentissage		Objectif d'apprentissage	
C201	Au terme de chaque cours, les stagiaires auront mis en œuvre des méthodes de recherche, de résolution de problèmes et de prise de décision pour défendre une position ou un point de vue en faisant appel aux techniques de communication orale et écrite de même qu'en matière d'affaires publiques nécessaires dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.	C201a	Être en mesure de communiquer efficacement par écrit et d'articuler clairement les concepts à l'étude.
		C201b	Mettre en pratique des techniques efficaces de lecture en évaluant et en analysant les lectures assignées et supplémentaires et en cherchant d'autres renseignements.
		C201c	Mettre en pratique des techniques efficaces d'écoute en évaluant et en analysant les conférences et les discussions. Cela comprend la formulation de questions ou de commentaires judicieux et perspicaces sur la matière à l'étude.
		C201d	Mettre en pratique des techniques efficaces d'expression orale et de présentation en présidant des discussions et en donnant des briefings, des séminaires ou d'autres formes d'exposés qui traduisent une excellente compréhension du sujet demandé. Cela comprend la formulation de questions ou de commentaires judicieux et perspicaces sur la matière à l'étude.
		C201e	Démontrer sa capacité à utiliser des techniques créatives de raisonnement et de résolution de problèmes.
		C201f	Démontrer sa capacité à utiliser des techniques de raisonnement, d'argumentation et d'analyse logiques dans des productions écrites et orales.
		C201g	Démontrer sa capacité à utiliser de nombreuses techniques de prise de décisions dans des situations concrètes.

- c. C3 – Planification des opérations militaires. Le but du domaine d'études C3 est de développer chez les stagiaires la capacité de planifier des opérations interarmées et interalliées au niveau opérationnel dans l'éventail des conflits à l'appui des instructions du gouvernement fédéral.

Résultat d'apprentissage		Objectif d'apprentissage	
C301	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront diriger un élément d'un groupe de planification opérationnelle interarmées (GPOI) au niveau opérationnel lors de la planification d'une opération militaire dans un environnement opérationnel contemporain.	C301a	Intégrer les intérêts d'intervenants externes à la planification des opérations au niveau opérationnel.
		C301b	Comprendre la planification des opérations et mettre en pratique le PPO FC jusqu'à l'étape 3 inclusivement, et les éléments de l'étape 4.
		C301c	Comprendre les exigences en matière de doctrine, d'organisation et de planification de la mise sur pied d'une force pour les opérations nationales et expéditionnaires.

- d. C4 – Capacités des composantes. Le but du domaine d'études C4 est de permettre aux stagiaires de comprendre les capacités des composantes dans le cadre d'opérations interarmées et interalliées.

Résultat d'apprentissage		Objectif d'apprentissage	
C401	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront se servir des capacités de la puissance des composantes dans un environnement opérationnel contemporain.	C401a	Analyser les principes, les fonctions et le commandement des composantes et examiner comment elles contribuent à la réalisation des effets interarmées désirés.

- e. C5 – Études sur la sécurité nationale et les relations internationales. Le but du domaine d'études C5 est de développer chez les stagiaires la capacité d'analyser les politiques étrangère, de défense et de sécurité nationale du Canada, ainsi que les facteurs, tant intérieurs qu'extérieurs, qui exercent une influence sur elles.

Résultat d'apprentissage		Objectif d'apprentissage	
C501	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront convertir la stratégie de sécurité nationale en des réactions militaires dans un environnement opérationnel contemporain.	C501a	Expliquer les fondements conceptuels de la sécurité nationale, la puissance de l'État et son application ainsi que les approches relatives aux études stratégiques.
		C501b	Examiner le contexte et l'ordre internationaux (facteurs, acteurs et systèmes) qui influencent la gouvernance, l'élaboration des politiques et les mécanismes de réponses du Canada.
		C501c	Examiner les facteurs nationaux et structuraux qui influencent la gouvernance, l'élaboration des politiques et les mécanismes de réponse du Canada.
		C501d	Illustrer les processus employés pour formuler la stratégie nationale et déterminer les exigences en matière de sécurité.
		C501e	Identifier les politiques canadiennes actuelles liées à la sécurité nationale, reconnaître leurs incidences sur le milieu de la défense au Canada et les employer dans le cadre d'une approche pangouvernementale.
		C501f	Critiquer les politiques nationales actuelles du Canada dans le contexte de nouveaux enjeux, défis et possibilités stratégiques.

DURÉE DU PROGRAMME

3. Le PCEMI est réparti sur une année d'études, ce qui comprend les journées prévues pour les formalités administratives et les jours fériés, mais exclut les jours réservés aux formalités d'arrivée et de départ. L'orientation du programme commence en août de l'année universitaire et la remise des diplômes a lieu au mois de juin suivant. Le programme compte trois rotations (rotos) d'instruction en classe en personne qui commencent immédiatement après l'orientation. On explique la structure du programme au chapitre 2.

QUALIFICATIONS NATIONALES, CODES D'IDENTIFICATION ET ÉQUIVALENCES INTERNATIONALES

4. Dans la liste suivante, on indique la qualification nationale (QualN) et les codes d'identification (ID) accordés aux stagiaires qui réussissent le PCEMI :

a. Programme de commandement et d'état-major interarmées (PCEMI) :

- (1) Code d'identification : 116768.
- (2) QualN : AJGM – Qualification intermédiaire commune aux officiers supérieurs des FAC;
- (3) US Intermediate-Level JPME Credit 1*.

*Conformément à la Chairman of the Joint Chiefs of Staff Instruction, série 1800.01, datée de décembre 2019, « Officer Professional Military Education Policy (OPMEP) Phase 1 (JPME 1) Equivalent Credit ».

ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE DES ACQUIS

5. L'évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA) sont un processus qui permet d'évaluer la formation professionnelle, les compétences et les connaissances acquises au cours de la carrière et des expériences de vie. Ces données sont comparées à la matrice d'équivalence complète des collèges et des établissements étrangers du PCEMI ou de la PPO 3 de l'ACD et examinées en fonction des résultats et des objectifs d'apprentissage des cours du programme afin de déterminer s'ils remplissent les conditions nécessaires à l'octroi d'une équivalence d'un crédit de cours. Puisque le PCEMI est effectué dans le cadre d'un ensemble de cours qui reposent sur des concepts clés avec un fil conducteur qui relie chaque cours au suivant, le programme ne peut pas être considéré comme des cours individuels et doit être considéré dans son intégralité. Ainsi, le déroulement du programme et l'enseignement reçu sont affectés lorsque les stagiaires manquent différents cours. Par conséquent, l'approbation d'une ERA pour les cours liés à la qualification du PCEMI est extrêmement rare et ne devrait pas être attendue. L'ACD est l'autorité d'approbation pour toutes les ERA du PCEMI.

CHAPITRE 2

POLITIQUE DU CFC

BUT, COMPÉTENCES ET THÈMES DU PCEMI

1. Le PCEMI représente un moment charnière dans la carrière d'un officier des FAC. Associé à un engagement à vie à l'égard de l'autoperfectionnement et de la pensée critique, habitudes que le programme vise à cultiver, il procure toute la formation officielle nécessaire pour préparer un stagiaire à occuper un poste de colonel ou de capitaine de vaisseau. Les stagiaires du programme doivent ainsi s'engager pleinement à relever le défi d'apprentissage qui les attend et à établir des liens durables avec leurs pairs.

2. Ce défi d'apprentissage consiste essentiellement à établir les compétences en pensée critique et créative, en résolution de problèmes et en communication nécessaires pour fonctionner de manière crédible en tant qu'expert et au niveau du commandement. Chaque élément du programme est par conséquent conçu pour refléter le but du programme, qui est exposé au chapitre 1. Le programme s'inspire de thèmes définis par un comité de représentants de N1 comme revêtant une importance primordiale : les environnements de sécurité contemporains et futurs, l'innovation en matière de défense et une compréhension du niveau institutionnel de la défense. Même si tous ces thèmes sont pris en compte dans le matériel de cours individuels, les compétences et thèmes suivants, définis par les représentants de N1, se trouvent dans l'ensemble du programme :

a. Compétences du programme :

- (1) Compétences en communication – Capacité à présenter des idées complexes de manière formelle et informelle, à l'écrit et à l'oral.
- (2) Compétences en recherche – Capacité à découvrir un éventail complet de renseignements objectifs en utilisant des méthodes traditionnelles et Internet.
- (3) Pensée critique et créative – capacité de faire la distinction entre des documents subjectifs et objectifs et de faire preuve de la créativité nécessaire pour pousser sa pensée au-delà de la doctrine.
- (4) Résolution de problèmes – Capacité de comprendre un problème complexe, d'expliquer pourquoi il revêt de l'importance et comment il faut le résoudre en utilisant diverses techniques de résolution de problèmes et en s'inspirant des principes de la pensée conceptuelle.

b. Thèmes du programme :

- (1) Travail dans des situations ambiguës sur le plan éthique et moral.
- (2) Sécurité humaine, diversité et inclusion, ainsi que respect de la personne.

- (3) Éthos militaire, en particulier tel que décrit dans *Servir avec honneur*, le code de conduite des FAC et l'OREN 999.
- (4) Répercussions du changement climatique sur le contexte de la défense et de la sécurité.

COMPOSITION DU PROGRAMME ET STRUCTURE

3. Le PCEMI offrira deux cheminements menant à l'obtention de la maîtrise en études de la défense (MED) et un cheminement ne menant pas à l'obtention de la MED afin de maximiser la capacité de chacun de réussir le programme en fonction de sa situation personnelle. Le programme est conçu pour être dispensé en résidence. Toutefois, il est suffisamment flexible pour permettre une combinaison de prestation à distance et en résidence, si nécessaire. L'une ou l'autre des deux méthodes de prestation permettent d'assurer la réalisation des compétences et des thèmes du programme, ainsi que d'atteindre l'objectif du programme. Les cheminements sont illustrés ci-dessous; une brève description suit chacun d'entre eux.

4. PCEMI – Cheminement ne menant pas à l'obtention de la MED. Dans le cadre de cette option du PCEMI, le cours complémentaire et le cours spécialisé du profil du stagiaire sont considérés comme des crédits de cours professionnels « CF ». Le contenu de ces cours est identique, mais les travaux écrits des stagiaires doivent être axés sur l'aspect professionnel (Forces armées canadiennes) [CF] plutôt que sur l'aspect théorique (études de la défense) [DS]. Les stagiaires qui ne font pas la MED doivent remettre l'essai Solo Flight de l'EMP (3000 mots). Bien que les participants au PCEMI puissent recevoir le diplôme d'EMP du PCEMI, les cours professionnels qui portent le code « CF » ne donnent pas droit à des crédits d'études supérieures en vue d'obtenir un diplôme universitaire du CMR et ne sont pas consignés dans les relevés de notes officiels du CMR. Toutefois, les huit autres crédits obtenus de cours universitaires « DS » (sept pour les cours communs spécialisés et un pour le premier cours supplémentaire des profils [DS548, DS557 ou DS567]), qui respectent les normes sont consignés dans les relevés de notes du CMR et peuvent être transférés dans le cadre du programme de MED (ou d'un autre diplôme d'études supérieures), sous réserve de travaux supplémentaires, à la discrétion de l'établissement qui accorde les crédits. Il est impossible d'accorder des crédits universitaires rétroactivement si les stagiaires suivent les cours professionnels « CF ». La note de passage de l'EMP pour tous les cours du PCEMI est de 60 %, mais les stagiaires qui ne sont pas dans le programme menant à l'obtention de la MED peuvent toujours obtenir un crédit universitaire pour chaque cours « DS » réussi avec une note minimum de B- (70 %).

5. PCEMI – Cheminement menant à l'obtention de la MED (fondé sur les cours). Le programme d'études est conçu de façon à ce que la réussite de tous les cours et des travaux à rendre puisse satisfaire aux exigences du programme de MED du CMR. Les stagiaires qui possèdent un baccalauréat pertinent et les relevés de notes à l'appui peuvent s'inscrire au programme de MED du CMR. Les stagiaires qui sont admis à la MED et qui conservent une moyenne minimum de B- (70 %) pour chaque cours obtiendront le diplôme de MED.

6. PCEMI – Cheminement menant à l'obtention de la MED (PRD dans le cadre d'une recherche). Dans le cadre de ce cheminement, le stagiaire ne suit pas le cours complémentaire spécialisé (DS/CF501 à 543). Plutôt, au moyen d'un processus de sélection par voie de concours, un

nombre restreint de stagiaires peuvent obtenir une MED en suivant huit cours donnant droit à des crédits « DS » (sept pour les cours communs spécialisés et un pour le premier cours supplémentaire des profils [DS548, DS557 ou DS567]) et en effectuant un projet de recherche dirigé (PRD) donnant droit à deux crédits. Il s'agit d'un important projet de recherche théorique indépendant de 14 000 à 20 000 mots, sur un sujet approuvé. Ce projet remplace le cours complémentaire (DS501 ou DS534 à DS543) et le cours sur les thèmes spécialisés du profil (DS549/DS554/DS568). Les candidats à la MED inscrits à cette option sont supervisés par un conseiller en recherche convenablement qualifié conformément à la politique en vigueur au CMR.

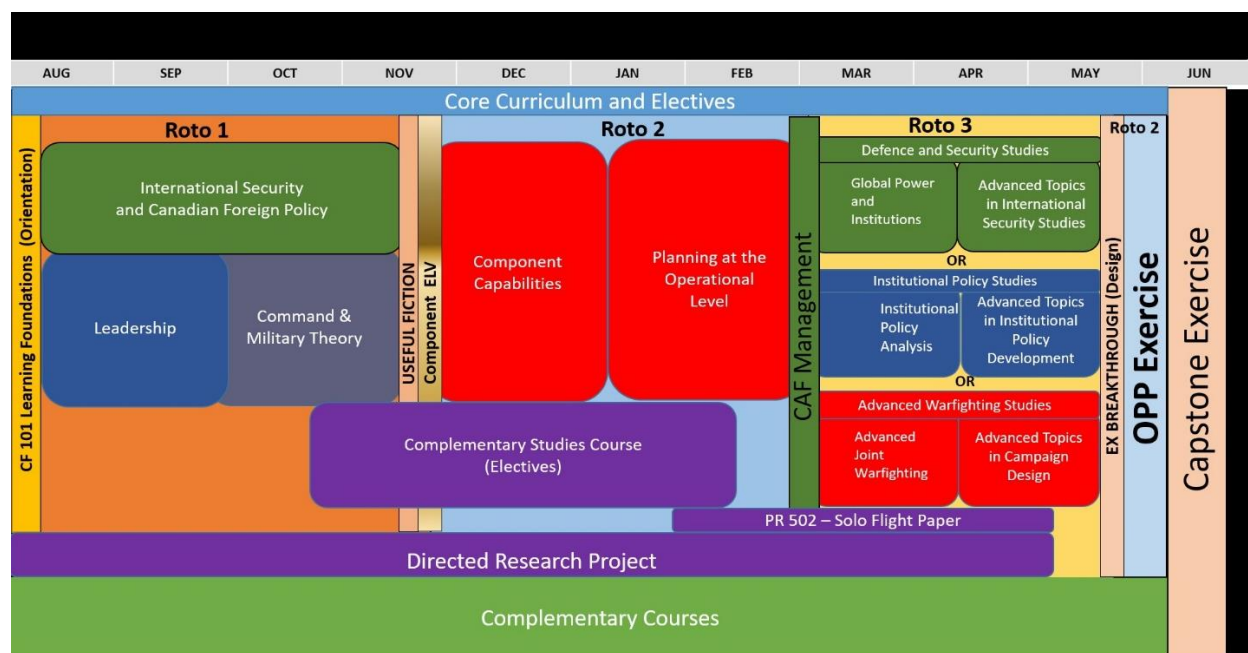


Figure 1 – Chevauchement du cheminement de l'EMP, de la MED (fondé sur les cours) et de la MED (PRD dans le cadre d'une recherche), PCEMI

7. Les grandes lignes de chacun de ces cours figurent au chapitre 3.

MATRICE ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS

8. Le tableau suivant énonce brièvement le type d'activité d'apprentissage du PCEMI, le moment où l'activité a lieu durant le programme et la personne responsable de l'évaluation. En plus de l'évaluation officielle, les directeurs de groupe d'études (DGE) surveillent et évaluent de façon informelle le rendement global des stagiaires tout au long du programme. Par exemple, au cours des discussions (DI), seul un stagiaire, en l'occurrence le président, est évalué de manière officielle; néanmoins, le rendement de tous les autres participants sera en règle générale surveillé, évalué et corrigé en fonction de leur contribution à l'apprentissage.

Code d'activité	Description de l'activité	Responsable de l'évaluation	Président
Discussion (DI)	Échange verbal structuré en groupe d'études, habituellement présidé par un stagiaire, qui sert à renforcer la matière déjà vue.	DGE	Le DGE ou un stagiaire préside l'activité. Le stagiaire qui

Code d'activité	Description de l'activité	Responsable de l'évaluation	Président
			préside est évalué de façon officielle.
Séminaire (SM)	Discussion en groupe d'études qui peut porter sur un exposé ou un document écrit préparé et diffusé au reste du groupe d'études avant la tenue du séminaire.	Membre du corps professoral ou DGE (le DGE est habituellement aidé d'un membre du corps professoral qui doit noter tout document officiel sur lequel repose la discussion)	Un membre du corps professoral, le DGE, un expert en la matière ou un stagiaire préside l'activité. Le stagiaire qui préside est évalué de façon officielle.
Conférence-discussion (LD)	Présentation suivie d'une discussion en groupe d'études au sujet du matériel présenté et de lectures préparatoires connexes. Une période de questions en séance plénière est souvent organisée par la suite.	DGE	Le DGE ou un stagiaire préside l'activité. Le stagiaire qui préside est évalué de façon officielle.
Conférence (LE)	Exposé oral préparé et présenté par un membre du personnel ou au moins un conférencier invité, suivi généralement d'une période de questions.	S.O.	
Étude de cas (CS) (discussion)	Discussion en groupe d'études basée sur l'analyse d'un événement, d'une bataille, d'une campagne ou d'une situation historiques dans le but d'approfondir la matière déjà vue. L'analyse peut être préparée et diffusée aux membres des groupes d'études avant la discussion, conformément à la description de l'activité.	Membre du corps professoral, DGE ou expert en la matière (le DGE peut avoir l'aide d'un membre du corps professoral qui doit noter tout document officiel connexe)	Le DGE, un expert ou un stagiaire préside l'activité. Le stagiaire qui préside est évalué de façon officielle.
Étude de cas (CS) (travail écrit)	Analyse détaillée et étayée d'un événement historique, d'une bataille, d'une campagne ou d'une situation passée visant à enrichir la matière déjà vue.	Membre du corps professoral, DGE ou expert en la matière (le DGE peut avoir l'aide d'un membre du corps professoral qui doit noter tout document officiel connexe)	S.O.

Code d'activité	Description de l'activité	Responsable de l'évaluation	Président
Exercice (EX)	Analyse d'une situation combinée à la mise en pratique de la matière déjà vue sous forme de jeu de rôle interactif, dans le cadre d'un scénario fourni.	DGE	Tous les stagiaires sont évalués selon le rôle assigné.
Examen (XM)	Outil d'évaluation officiel qui sert à mesurer le rendement, le niveau de compétence ou les connaissances d'un stagiaire sur un sujet précis. Il a habituellement lieu à la fin d'un cours.	DGE ou membre du corps professoral	S.O.
Essai (EY)	Composition littéraire qui répond à une question ou qui défend un point de vue. La portée est moins grande et le style est moins rigide que les autres activités comme les mémoires de recherche (RP).	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	S.O.
Voyage d'études (FS)	Visite en groupe dans diverses organisations ou à divers endroits à l'extérieur du CFC afin d'examiner de près, en contexte réel, certaines questions liées au programme d'études.	DGE ou membre du corps professoral	S.O.
Activité d'apprentissage par l'expérience (AAE)	Activité qui permet aux stagiaires de faire des expériences directes et qui met l'accent sur la réflexion afin d'accroître les connaissances, de développer les compétences et de clarifier les valeurs.	DGE ou membre du corps professoral	S.O.
Voyage d'apprentissage par l'expérience (VAE)	Visite en groupe dans diverses organisations ou à divers endroits à l'extérieur du CFC afin d'examiner de près, en contexte réel, certaines questions liées au programme d'études.	DGE ou membre du corps professoral	S.O.
Tenue d'un journal universitaire (AJ)	Une courte composition littéraire qui répond à une question ou défend un point de vue en se fondant sur une réflexion qui relie l'expérience personnelle et le matériel théorique du programme.	S.O.	S.O.

Code d'activité	Description de l'activité	Responsable de l'évaluation	Président
Leçon (LN)	Activité dans le cadre d'un cours offert en AD effectuée en autoapprentissage, qui peut englober plusieurs points. Elle comprend des outils d'évaluation non officiels ou des travaux à remettre.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	S.O.
Lecture dirigée (DR)	Activité effectuée en autoapprentissage qui permet au stagiaire d'examiner en profondeur un thème ou un domaine de connaissance particulier. Elle fait partie intégrante du contenu du cours et peut faire suite aux analyses amorcées dans d'autres cours. Un essai, un test ou un travail doit habituellement être effectué à la fin d'une lecture dirigée.	Membre du corps professoral ou expert en la matière	S.O.
Questionnaire (QZ)	Activité qui vise à mesurer la compréhension des stagiaires et leur assimilation de la matière vue récemment. Les stagiaires doivent répondre par écrit à une série de questions à réponses courtes ou de questions à choix multiples. Il peut s'agir d'un contrôle officiel ou non officiel.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	S.O.
Mémoire de recherche individuel (RP)	Travail écrit faisant état des résultats d'une recherche et présenté sous forme d'essai descriptif ou argumentatif qui respecte les règles de rédaction.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	S.O.
Symposium (SY)	Activité souple pouvant conjuguer plusieurs méthodes d'apprentissage et permettant d'examiner un secteur d'intérêt ou un sujet vaste, mais bien défini. Les symposiums peuvent porter sur des conférences, des séminaires, des mémoires de recherche, des études de cas et d'autres activités d'instruction, ou encore sur un ensemble de ces activités. Ils reposent souvent sur une importante contribution de participants de l'extérieur.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	Le DGE, un expert ou un stagiaire préside l'activité. Le stagiaire qui préside est évalué de façon officielle.

Code d'activité	Description de l'activité	Responsable de l'évaluation	Président
Fils de discussion (TD)	Activité en ligne au cours de laquelle un stagiaire répond à une ou à plusieurs questions, puis réagit aux réponses fournies par les autres stagiaires.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	Le DGE, un expert en la matière ou un stagiaire anime l'activité.
Exercice dirigé (TU)	Activité menée dans le but d'enseigner une solution particulière ou une façon d'aborder un problème. Le discours est orienté vers des buts très précis.	DGE	Le personnel dirige l'activité.

HEURES DU PROGRAMME ET HYPOTHÈSES DE PLANIFICATION

9. Horaires commun, temps administratif et temps de préparation individuelle (TPI). Dans ce calendrier du programme, l'horaire commun désigne le temps synchrone ou asynchrone consacré aux activités inscrites officiellement au programme durant la semaine de travail. Les stagiaires doivent s'attendre à travailler 6 heures le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi et 4,5 heures le mercredi. Le temps administratif est attribué à raison de 1,5 heure par semaine et le TPI est attribué à raison de 3 heures par soir du lundi au jeudi et de 6 heures chaque fin de semaine.

10. Allocation du temps. Le temps total alloué au PCEMI est d'environ 1 520 heures pour le cheminement menant à l'obtention de la MED.

11. Activités/voyages d'apprentissage par l'expérience (AAE/VAE). Dans le cadre du PCEMI, il devrait y avoir des AAE/VAE ou activités convenables pour atteindre les domaines d'études, les buts du programme, ainsi que les objectifs et les résultats d'apprentissage, tout en maintenant une éducation au niveau des études supérieures qui répond aux exigences des FAC et du CMR. Ces AAE/VAE sont directement liés au programme d'études et sont considérés comme essentiels.

- a. VAE sur les capacités des composantes (DS545). Ce VAE est directement lié au cours DS/CF545 – Capacités des composantes. Il offre à de nombreux stagiaires leur premier contact avec tous les éléments des FAC, y compris la MRC, l'AC, l'ARC, les FOSCAN et le Nord canadien, grâce à une visite de la FOIN à Yellowknife et, pour certains stagiaires, à Cambridge Bay dans l'Extrême-Arctique. Si un VAE n'est pas possible, une AAE sera planifiée.

12. Rythme de lecture. Le CFC présume un rythme de lecture de 20 pages à l'heure, qui comprend le temps requis pour l'étude des lectures et la prise de notes pour les discussions et les fils de discussion subséquents. Il considère que ce rythme de lecture permet à un stagiaire moyen d'obtenir une note satisfaisante. Néanmoins, ces paramètres sont basés sur des taux moyens. Chaque stagiaire peut s'attendre à des variations au cours de ses études.

ÉVALUATION – GÉNÉRALITÉS

13. L'évaluation des stagiaires est une partie essentielle du cours d'état-major du CFC. L'évaluation du PCEMI est effectuée par les DGE, les membres du corps professoral sur place et les experts en la matière (EM) provenant de l'extérieur. Les DGE doivent tenir à jour les relevés de notes électroniques des stagiaires pour consigner les progrès de ces derniers. Ils doivent également remplir des rapports de rotation et des rapports de programme pour chaque stagiaire.

14. Les stagiaires sont évalués conformément à une norme commune. Cette norme est celle à laquelle doit satisfaire tout officier supérieur d'état-major affecté au sein d'un quartier général supérieur. Le relevé de notes électronique du stagiaire, les rapports de rotation et le rapport de programme forment un compte rendu officiel des réalisations du stagiaire dans le cadre du PCEMI.

15. Les termes suivants sont utilisés :

- a. **Évaluation du niveau d'apprentissage** – Elle consiste à déterminer le niveau d'apprentissage auquel les stagiaires sont parvenus par rapport à chaque objectif d'apprentissage et à consigner ce niveau sous forme de note ou de mention de réussite/d'échec. Elle englobe également l'évaluation du programme même.
- b. **Évaluation des méthodes et du matériel d'instruction** – Elle consiste à déterminer si les méthodes et le matériel d'instruction permettent de réaliser les buts, d'obtenir les résultats et d'atteindre les objectifs établis, ainsi qu'à déterminer le degré de satisfaction de l'apprenant à l'égard du matériel d'apprentissage.
- c. **Activités de confirmation** – Activités qui servent à l'évaluation et à l'examen.

Remarque : Pour les stagiaires des FAC, aucun comportement ou action contraire à l'éthos des FAC n'est acceptable. En outre, ces apprenants doivent démontrer une compréhension intégrée de leur rôle en tant que leaders au niveau opérationnel pour s'assurer que la profession reflète l'éthos des FAC dans le travail de son programme et en collaboration avec le personnel du ministère et les officiers militaires étrangers.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES – RAPPORTS DE ROTATION ET RAPPORTS DE PROGRAMME

16. Le DGE rédige un rapport de rotation à la fin des rotations 1 et 2 et un rapport de programme à la fin de la rotation 3 pour chaque stagiaire. Dans le rapport de rotation, on résume le rendement du stagiaire à la fin de chaque cours et dans le rapport de programme, on décrit les réalisations et le cheminement du stagiaire tout au long du PCEMI. Le DGE rédige le rapport de programme en fonction des rapports de rotation pertinents, du relevé de notes du Système de gestion de l'apprentissage (SGA) et du rendement professionnel du stagiaire. Le DGE formule des commentaires sur le leadership dont fait preuve le stagiaire, ses compétences en communication orale et écrite, ses qualités d'officier et son rendement dans les cours. Dans l'évaluation narrative, le DGE fournit une évaluation globale du rendement du stagiaire selon les catégories suivantes :

- a. Exceptionnel. Le stagiaire offre un rendement manifestement exceptionnel et

montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles remarquables. Il participe invariablement à toutes les activités avec un enthousiasme et une compétence hors du commun, surpassant ainsi toujours, et de loin, la norme du Collège. Il est doté d'un très grand sens du leadership et affiche des traits de personnalité et de caractère propres à inspirer, à diriger et à soutenir ses pairs. Il a un potentiel remarquable pour progresser plus rapidement que ses pairs. Un officier de ce calibre possède les qualités exceptionnelles de chef nécessaires pour commander et occuper les postes d'état-major les plus exigeants.

- b. Supérieur. Le stagiaire offre un excellent rendement et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles importantes et parfois remarquables. Il est très déterminé et surpasse invariablement la norme du Collège. On fait constamment l'éloge de son sens du leadership et du travail d'équipe. Il a un grand potentiel pour progresser plus rapidement que ses pairs. Un officier de ce calibre possède bon nombre des qualités de chef nécessaires pour commander et occuper des postes d'état-major exigeants.
- c. Bon. Le stagiaire offre un bon rendement et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles manifestes et parfois importantes. Il fait preuve du degré d'initiative, d'enthousiasme et de leadership requis pour satisfaire à la norme élevée du Collège et, la plupart du temps, il la surpasse. Il a le potentiel pour progresser au même rythme que la majorité de ses pairs. Un officier de ce calibre est en mesure de remplir des fonctions d'état-major courantes ou spécialisées et devrait, en temps voulu, acquérir les aptitudes nécessaires pour assumer des postes plus exigeants. Il pourra se montrer à la hauteur de la situation dans un poste de commandement.
- d. Réussite. Le stagiaire offre un rendement satisfaisant et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles appropriées et, parfois, bonnes ou très bonnes. Officier compétent et travailleur acharné, il fait des efforts valables et satisfait aux exigences du cours. Un officier de ce calibre est en mesure de remplir des fonctions d'état-major courantes ou spécialisées et pourrait, en temps voulu, acquérir les aptitudes nécessaires pour assumer des postes plus exigeants. Il pourrait également, avec le temps, acquérir les qualités nécessaires pour occuper un poste de commandement.

Les rapports de programme rédigés sont examinés et signés par le commandant et, une fois remplis, ils doivent être intégrés au dossier personnel du diplômé.

SUIVI DES PROGRÈS

17. On doit faire un suivi régulier des progrès des stagiaires tout au long du PCEMI afin d'assurer ce qui suit :

- a. La détection rapide des difficultés ou des lacunes.
- b. La consignation des résultats des stagiaires.

Les stagiaires qui éprouvent des difficultés dans un domaine se verront offrir des conseils et un suivi étroit et de l'aide par le directeur de groupe d'études concerné.

PROGRÈS INSATISFAISANTS

18. Les progrès du stagiaire sont jugés insatisfaisants lorsqu'il échoue à un cours du PCEMI ou qu'il n'avance pas à un rythme qui lui permettrait de passer le cours.

19. Progression. Les stagiaires doivent satisfaire à toutes les exigences du cours pour poursuivre le programme. Seule une recommandation étayée de la part du DGE concerné et de l'officier de programme peut permettre au directeur des programmes de faire une exception à la règle.

20. Échec d'une activité sur la matière du cours. Si un stagiaire ne réussit pas une activité sur la matière du cours, il peut avoir droit à une reprise. La note accordée pour la reprise ne pourra être supérieure à B- (70 %). Si le stagiaire échoue à la reprise, un Comité d'évaluation des progrès (CEP) doit être convoqué pour examiner le dossier du stagiaire et offrir une recommandation au commandant.

COMITÉ D'ÉVALUATION DES PROGRÈS

21. En cas de divergence entre la présente description et les politiques du CEP du CFC et les politiques d'intégrité universitaire du CMR, ces dernières seront considérées comme les principaux documents de référence, le cas échéant.

22. Le CEP a pour but d'examiner l'ensemble du rendement et des circonstances personnelles d'un stagiaire qui est incapable d'atteindre la norme de rendement conformément au programme d'études ou qui, en raison de sa conduite ou de circonstances personnelles, n'est plus en mesure de poursuivre l'instruction. Le CEP détermine par la suite les mesures à prendre, comme la poursuite de l'instruction, la reprise du cours ou la cessation de l'instruction. Au CFC, les CEP peuvent être convoqués à la fin d'un CIU. Les CEP peuvent être tenus en personne ou à distance.

23. Rôle du CEP. Le processus de CEP présente les mécanismes permettant de formuler et d'examiner les politiques en matière de rendement des stagiaires. De plus, il tient compte des incidents qui peuvent se rapporter à ces politiques, tels que l'absence de progrès ou un échec dans les études. Ce comité comprend :

- a. Le président : le directeur des programmes ou une autre personne nommée par le commandant.
- b. Des membres, selon les IPO du CEP du CFC.

24. Autres participants du CEP. D'autres membres du personnel du Collège, notamment l'officier de programme, ou le DGE approprié, peuvent être invités par le président à prendre part aux discussions du CEP pour lui offrir une assistance professionnelle, au besoin.

25. Représentation du stagiaire. Le stagiaire dont le dossier fait l'objet d'un CEP a l'occasion de présenter une déclaration en son nom à l'écrit ou en se présentant devant le CEP, selon les circonstances et la nature de l'évaluation des progrès.

26. Tenue d'un CEP. Habituellement, tous les membres du CEP doivent se réunir. Cependant, selon les circonstances et la nature de l'évaluation des progrès, les membres du CEP peuvent décider de tenir le CEP par voie administrative.

27. Résultats du CEP. Si un CEP établit qu'un stagiaire doit être retiré du PCEMI, le stagiaire et le gestionnaire des carrières seront informés.

28. Politique d'intégrité universitaire du CFC. Les détails concernant la Politique d'intégrité universitaire du CFC se trouvent à : [20230914-U-CFC_Politique_d'intégrité_universitaire_fr.pdf](#)

PROCÉDURES ET POLITIQUE EN CAS D'ABANDON

29. Si un stagiaire décide d'abandonner le programme, son DGE doit convier le directeur des programmes à un entretien pour déterminer si un CEP doit examiner et évaluer les raisons de l'abandon.

30. Le stagiaire qui envisage d'abandonner doit discuter de ses motifs avec son DGE. Les membres du personnel au CFC connaissent bien les défis que pose le programme en ce qui a trait à la vie familiale et professionnelle. Il se consacre à l'éducation militaire professionnelle des stagiaires et, dans certains cas, peut offrir des solutions souples qui peuvent réduire ou éliminer les problèmes auxquels fait face un stagiaire.

CHAPITRE 3

CONTEXTE DU CMR

TITRES DE COURS, DESCRIPTIONS ET ACTIVITÉS

1. Le PCEMI est offert en parallèle avec le programme de maîtrise en études de la défense du CMR pour les candidats qualifiés, de manière à ce que les cours d'études de la défense (DS XXX) donnent droit à des crédits universitaires dans le calendrier des cours du CMR. Le titre et la description des cours des Forces armées canadiennes (CF XXX) sont semblables, mais ces cours ne donnent pas droit à des crédits accordés par le CMR. Les paragraphes suivants présentent le contenu de chaque cours du PCEMI en trois sections : les cours communs spécialisés, les cours complémentaires spécialisés et les cours supplémentaires (profils). Les méthodes de prestation du PCEMI utiliseront à la fois des outils synchrones (soit Microsoft 365 du CFC, soit le Système de gestion de l'apprentissage du CFC) et des outils asynchrones (recherches personnelles, lectures requises et présentations enregistrées) afin de fournir un environnement d'apprentissage efficace aux stagiaires.

2. Cours communs spécialisés

a. CF 101 – Cours d'apprentissage de base (sans crédit)

- (1) Ce cours sans crédit fournit aux stagiaires du PCEMI les concepts d'introduction et d'apprentissage fondamentaux sur lesquels reposent tous les cours du PCEMI. On leur présentera l'environnement d'apprentissage, la pensée critique et la rédaction et la recherche universitaires, tout en présentant les ressources de soutien à l'apprentissage offertes par le CFC.

b. DS555 – Leadership (1 crédit)

- (1) Le cours DS555 utilise des conférences, des discussions en groupe d'études et des débats pour explorer la théorie du leadership, la complexité culturelle, les principes éthiques, la profession des armes, la socialisation dans les forces armées et la diversité afin d'améliorer l'efficacité des stagiaires en matière de leadership. Ces derniers doivent recourir à la pensée critique et à des outils de prise de décisions pour analyser des scénarios de leadership. Dans la mesure du possible, des experts en la matière fournissent des perspectives en fonction de leur expérience et des recherches qu'ils ont publiées pour améliorer les objectifs d'apprentissage.
- (2) On utilise les conférences et les présentations enregistrées et synchrones pour étoffer les objectifs d'apprentissage et appuyer la préparation pour les discussions. On prévoit des réflexions personnelles sur les documents de cours et les stagiaires devraient faire preuve d'efficacité en matière de leadership, mais cela ne fera pas l'objet d'une évaluation. Les stagiaires sont évalués en fonction de leur participation et de travaux écrits, y compris des essais.

- (3) Les stagiaires participent également à un sondage tous azimuts sur le leadership afin de leur donner l'occasion de s'autoévaluer et de créer un plan de perfectionnement personnel. Les résultats de ce sondage sont exclus de tout mode d'évaluation du cours ou du programme.
- c. DS561 – Commandement et théorie militaire (1 crédit)
- (1) Ce cours vise à améliorer la capacité générale des stagiaires à commander, à habilitier les commandants et à comprendre l'environnement militaire moderne. Afin d'aider les stagiaires à apprécier la complexité et les défis liés au commandement, on utilise des exemples de la théorie et de la pratique pour comprendre la pensée militaire fondamentale, les théories militaires contemporaines et leur application pour le commandement. Cette compréhension éclairera davantage le large éventail de responsabilités liées au commandement et les compétences requises dans l'environnement de sécurité et de défense contemporain.
- (2) Ce cours est donné à l'aide de conférences, de discussions, d'études de cas et de discussions entre experts. Les stagiaires sont évalués en fonction de leur contribution à l'apprentissage et du discours critique, d'un projet de recherche en groupe, d'un exposé de position et d'une thèse de trois minutes, ou de documents de réflexion.
- d. DS569 – Sécurité internationale et politique étrangère du Canada (2 crédits)
- (1) Ce cours introduit et analyse les concepts stratégiques et le contexte international par rapport à la sécurité nationale et internationale.
- (2) Ce cours est donné au moyen de diverses méthodes, notamment des conférences, des recherches dirigées et des discussions en groupe d'études. L'évaluation porte sur la participation efficace aux activités du cours (c.-à-d. la contribution à l'apprentissage et au discours critique) et sur la présentation et l'annotation d'un mémoire de recherche.
- e. DS545 – Capacités des composantes (1 crédit)
- (1) Le cours DS545 est axé sur les caractéristiques, les fonctions et les éléments fondamentaux des composantes maritime, terrestre et aérienne qui constituent la puissance de combat dans le cadre des opérations interarmées et interalliées. On accorde une attention particulière à la façon dont les composantes des Forces armées canadiennes (FAC), ainsi que les Forces d'opérations spéciales et d'autres capacités interarmées, se sont développées sur les plans de l'histoire et de la doctrine et sur la façon dont elles ont contribué ou peuvent contribuer à la réalisation d'effets interarmées dans les opérations.

- (2) Ce cours est donné au moyen de diverses méthodes d'enseignement synchrone et asynchrone. On s'attend à ce que les stagiaires mettent à profit leur expérience interarmées et au sein des composantes pour former la base de leur compréhension concernant la puissance des composantes au niveau opérationnel. On prévoit également que lors des activités en petit groupe et en groupe d'études, les stagiaires collaboreront activement avec les membres du personnel d'autres armées afin de s'entraider pour passer de la simple sensibilisation à un niveau de connaissance partagé dans l'ensemble des composantes et des autres domaines interarmées.

f. DS520 – Planification au niveau opérationnel (2 crédits)

- (1) Ce cours présente et permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre le niveau opérationnel d'un conflit, les types d'opérations et leur conduite et les facteurs à considérer pour la planification, ainsi que pour employer le processus de planification opérationnelle (PPO) afin d'élaborer des conceptions opérationnelles, des CONOPS et des plans. Ce cours s'appuie fortement sur la doctrine actuelle et émergente comme fondement de la façon dont les FAC exécutent des opérations au pays et à l'étranger. De plus, on présente des méthodes d'analyse (comme le design) pour encadrer et mieux comprendre les problèmes de sécurité complexes et modernes.
- (2) Ce cours est offert au moyen de diverses méthodes d'instruction en personne. L'accent est mis sur le travail d'équipe et les applications pratiques dans le cadre des scénarios d'exercice. On s'attend à ce que les stagiaires tirent parti de leur expérience dans leur composante et de leur expérience interarmées ainsi que de leur niveau commun de compréhension de toutes les composantes et domaines au niveau opérationnel du cours DS545 pour mieux comprendre la planification opérationnelle et l'organisation de campagnes.

g. PR500 – Projet de recherche individuel (menant à l'obtention de la MED seulement – 2 crédits). Le projet de recherche individuel PR500 désigne un essai persuasif ayant fait l'objet de recherches approfondies sur un sujet qui revêt une importance militaire et qui est approuvé par le président du programme de maîtrise en études de la défense. Chaque stagiaire de la MED se verra attribuer un conseiller universitaire expert en la matière qui le guidera et évaluera la rédaction de l'essai tout au long du programme. L'essai final doit compter entre 14 000 et 20 000 mots et il sera conservé au Centre d'information spécialisée où il sera accessible au public. Les mémoires de recherche de la MED sont considérées comme la propriété de l'État.

3. Cours complémentaires spécialisés. Les stagiaires (à l'exception de ceux inscrits à l'option concernant le PRD dans le cadre d'une recherche) doivent suivre l'un des cours complémentaires. Les cours d'études supérieures complémentaires couvrent une gamme de thèmes sur le domaine militaire, les relations internationales, le leadership et la gestion. Bien que certains thèmes soient

propres à un profil, les stagiaires ne sont pas tenus de faire un choix en fonction de leur profil de préférence. L'évaluation porte sur la participation en classe et comprend habituellement la rédaction d'un travail, un exposé détaillé ou une étude de cas. Les stagiaires inscrits au programme de MED doivent présenter un travail plus exhaustif. Il y a une grande variété de cours complémentaires disponibles d'une année à l'autre. Ces cours peuvent inclure, mais sans s'y limiter :

- a. DS/CF513 – Opérations interarmées du Canada dans les grandes guerres.
- b. DS/CF519 – Droit militaire dans une perspective comparative.
- c. DS/CF521 – Design.
- d. DS/CF526 – Opérations de paix et de stabilité : une pratique en évolution.
- e. DS/CF529 – Philosophie politique : dans l'œil de l'adversaire.
- f. DS/CF534 – Analyse du commandement opérationnel et stratégique.
- g. DS/CF535 – Politiques, culture et conflits internationaux.
- h. DS/CF536 – Études de cas sur la politique internationale canadienne.
- i. DS/CF518 – Ordre mondial, politique du pouvoir et nouvelles rivalités.
- j. DS/CF538 – Génocide, conflit et justice.
- k. DS/CF551 – Campagnes aériennes interarmées modernes.
- l. DS/CF585 – Perspectives sexospécifiques dans les contextes de la défense et de la sécurité.

4. Cours supplémentaires. Dans le cadre de la rotation 3 du PCEMI, les stagiaires choisissent l'un des trois profils offerts, ce qui leur permet d'approfondir certains sujets. Ces cours constituent le programme de cours supplémentaires. Les stagiaires acceptés pour le PRD dans le cadre d'une recherche doivent seulement faire le premier cours de leur profil dans la liste ci-dessous, c.-à-d. le cours DS548 pour le profil EACGI, le cours DS557 pour le profil EPI et le cours DS567 pour le profil EDS. Les sous-paragrophes suivants décrivent les cours supplémentaires répartis selon les profils.

5. Profils du PCEMI. Dans le cadre du concept du programme, les stagiaires doivent choisir l'un des trois profils à la rotation 3.

- a. Études avancées sur la conduite de la guerre interarmées (EACGI). Ce profil permet aux stagiaires les plus susceptibles d'occuper un poste d'état-major lié aux opérations ou à la planification aux niveaux opérationnel et stratégique d'étudier en profondeur la conduite de la guerre et les concepts opérationnels. Le profil Études avancées sur la conduite de la guerre interarmées comporte deux cours :

- (1) DS548 – Cours avancé sur la conduite de la guerre interarmées (1 crédit). Ce cours permet d’approfondir des concepts avancés et d’acquérir les connaissances et les compétences spécialisées essentielles à la planification et à la conduite d’opérations interarmées et interalliées au niveau opérationnel dans le cadre de la planification d’une campagne liée aux opérations nationales et expéditionnaires. Il s’appuie sur la théorie et le contexte des concepts liés à la planification d’opérations interarmées et d’opérations propres à chaque composante afin de présenter une vaste gamme d’approches en matière de planification opérationnelle. Préalables : DS520 (Planification au niveau opérationnel) et DS545 (Capacités des composantes).
 - (2) DS549 – Thèmes spécialisés sur la conception de campagne (1 crédit). Ce cours présente un éventail de thèmes spécialisés relatifs au domaine général de la conception de campagne et de la tenue d’opérations nationales et expéditionnaires interarmées et interalliées au niveau opérationnel. Ces thèmes permettent de mieux apprécier les opérations interarmées et interalliées. Préalables : DS520 (Planification au niveau opérationnel) et DS545 (Capacités des composantes).
- b. Études sur la défense et la sécurité (EDS). Ce profil permet aux stagiaires les plus susceptibles d’occuper un poste d’état-major à l’appui des dirigeants supérieurs dans le domaine politico-militaire, ou qui doivent évaluer les questions en matière de défense et de sécurité régionales, d’étudier en profondeur les facteurs géopolitiques. Le profil Études sur la défense et la sécurité (EDS) comprend deux cours :
- (1) DS567 – Institutions et puissances mondiales (1 crédit). Ce cours s’appuie sur la matière du DS569, qui examine les activités de sécurité nationale du Canada, des États-Unis et d’autres États, régions et institutions internationales afin de donner un point de vue analytique général au sujet du système mondial, de son évolution, de ses caractéristiques de base et de ses répercussions stratégiques pour les interactions internationales. Par l’application d’outils conceptuels et empiriques, le DS567 permet d’acquérir une compréhension approfondie et plus poussée de l’évolution du système étatique contemporain de divers points de vue théoriques, ainsi que des principales difficultés et menaces dans l’arène politique mondiale. Préalable : DS569 (Sécurité internationale et politique étrangère du Canada).
 - (2) DS568 – Thèmes spécialisés sur la sécurité internationale (1 crédit). Ce cours donne l’occasion aux stagiaires de faire un examen approfondi et d’appliquer les concepts de base. La première partie du cours traite de la façon de mettre en pratique les théories sur les relations internationales afin d’analyser la dynamique de certains sujets liés à la sécurité. Pendant la deuxième partie du cours, les stagiaires effectuent une étude de cas pour examiner certaines questions d’importance dans le contexte de sécurité contemporain. Préalable : Le cours DS567 (Institutions et puissances mondiales) doit être suivi en même temps que le cours DS568.

- c. Études sur la politique institutionnelle (EPI). Ce profil permet aux stagiaires les plus susceptibles d'occuper un poste d'état-major dans différentes organisations de N1 d'étudier en profondeur les composantes institutionnelles clés, notamment la gestion du personnel, la gestion des ressources, le développement de capacités, la gestion de projets et les politiques des FAC. Le profil Études sur la politique institutionnelle (EPI) comprend deux cours :
- (1) DS557 – Analyse de la politique institutionnelle (1 crédit). Ce cours permet de comprendre les méthodes utilisées dans l'élaboration des programmes et des politiques de défense par l'examen des multiples points de vue qui doivent être pris en considération par ceux qui travaillent au niveau institutionnel de la Défense. Les théories et les méthodes d'analyse abordées touchent l'administration publique, la gestion stratégique des ressources, le développement des capacités militaires, la gestion des ressources humaines, les analyses futures et la gestion des changements, tout en portant une attention particulière à leur applicabilité pour la Défense et, surtout, les Forces armées canadiennes. Ces méthodes seront utilisées pour faire l'analyse critique de politiques et de programmes de défense actuels ou préliminaires. Préalables : DS555 (Leadership), DS556 (Commandement) et DS569 (Sécurité internationale et politique étrangère du Canada).
 - (2) DS/CF554 – Thèmes spécialisés sur l'élaboration de politiques institutionnelles (1 crédit). Ce cours porte sur des thèmes particuliers liés à l'élaboration de politiques du point de vue des interactions entre l'institution militaire et sa société d'appartenance. Au moyen d'études de cas, les stagiaires étudient la façon d'élaborer des politiques qui répondent efficacement à des besoins souvent contradictoires provenant des directives gouvernementales, des attentes de la société et des perspectives professionnelles militaires. Les thèmes abordés concernent l'élaboration et la mise en œuvre de diverses politiques institutionnelles. L'évaluation se fait au moyen de la participation aux séminaires et d'un mémoire de recherche indépendant qui aborde un thème au choix du stagiaire. Préalables : DS555 (Leadership), DS556 (Commandement) et DS569 (Sécurité internationale et politique étrangère du Canada).
6. Activités d'EMP. Dans le cadre du PCEMI, il y a des activités axées particulièrement sur l'EMP. Ces activités contribuent aux objectifs, aux buts, ainsi qu'aux objectifs et résultats d'apprentissage associés au programme, mais elles ne sont pas liées directement à la MED offerte par le CMR. Ces activités comprennent, entre autres :
- a. Conférenciers invités du commandant. Reconnaisant les limites du programme d'études officiel de ses programmes, le CFC a organisé une série de conférences données par les conférenciers invités du commandant. Ces conférences visent à offrir une exposition approfondie à des sujets et enjeux clés auxquels font face non seulement les FAC, mais également le gouvernement du Canada et nos pays partenaires. Chaque année universitaire, on attribue un thème central aux conférences

afin de s'assurer que les sujets sont explorés en détail et présentés sous différents points de vue, ce qui permet aux stagiaires de bien se familiariser avec les enjeux.

- b. Séminaire sur la fiction utile et le renseignement fictif (FICINT). La fiction utile est le mélange délibéré de récits sous forme narrative et documentaires offerts dans des trousseaux allant de livres et de courts récits jusqu'aux illustrations, aux vidéos et aux romans graphiques sur mesure. Le concept vient renforcer les conclusions issues de la recherche selon lesquelles les récits documentaires ont beaucoup plus d'influence que la plupart des approches de niveau universitaire traditionnelles. Il s'agit d'un cours de formation pour les cadres supérieurs de deux jours qui combine les présentations en personne et les présentations virtuelles d'experts en vue de partager les principes et les leçons retenues grâce à des conférences et à des conversations, ainsi qu'à des exercices de type « salle des rédacteurs ». Cela permet d'améliorer la compréhension du public et des décideurs, ce qui favorise une méthode d'explication plus efficace d'un problème ou d'un concept complexe ou nouveau. Les stagiaires ont l'occasion d'utiliser cette approche grâce à divers projets, travaux à remettre et exercices tout au long du programme.
- c. Exercice BREAKTHROUGH. Il s'agit d'un jeu sérieux, fondé sur le « design », qui permet d'approfondir l'approche des stagiaires en matière d'interprétation de situations complexes et d'élaboration de stratégies complexes. Ce jeu aide à développer des compétences pour anticiper, naviguer et régler collectivement des problèmes stratégiques complexes afin de cerner les lacunes de premier plan en matière de capacités que les joueurs doivent combler pour maîtriser l'élaboration de stratégies. Plus tard, cet exercice alimentera la réflexion des stagiaires quand ils travailleront sur l'exercice sur le processus de planification opérationnelle et l'exercice-cadre.
- d. Exercice-cadre. Dans le cadre de cette activité, les GPOI doivent faire l'analyse d'un problème complexe réel. Tous les stagiaires en résidence du PCEMI doivent participer à l'activité-cadre et utiliser tous les éléments du programme auxquels ils ont été exposés au cours de l'année. Le PPO FC doit servir de guide dans l'approche envers l'espace de problème, mais les stagiaires doivent également utiliser d'autres méthodes de résolution de problèmes comme le design, la fiction utile, etc., à mesure qu'ils progressent dans l'exercice.

NORMES D'ÉVALUATION UNIVERSITAIRES

7. Le directeur des études et le directeur des programmes surveillent attentivement les normes d'évaluation des stagiaires en vue de leur normalisation, en procédant à des examens aléatoires des travaux notés. En outre, ils examinent la notation de travaux spécifiques à la demande d'un stagiaire ou des DGE. Le directeur des programmes examine par ailleurs régulièrement le rendement général des stagiaires.

NORMES DE NOTATION UNIVERSITAIRES

8. Les travaux effectués dans le cadre du PCEMI sont évalués au moyen de notes numériques ou alphabétiques. Les notes alphabétiques sont converties en équivalents numériques et consignées dans le relevé de notes officiel du stagiaire; la conversion est effectuée à l'aide du tableau ci-dessous, qui s'inspire de l'Annuaire des études supérieures du CMR.

Tableau de conversion des notes du PCEMI

Note alphabétique	Pourcentage équivalent	Conversion en nombre
A+	94-100	95 (rarement – 100)
A	87-93	90
A-	80-86	83
B+	76-79	78
B	73-75	75
B-	70-72	72
C+	*66-69	*68
C	*63-65	*64
C-	*60-62	*61
Échec	*Inférieur à 60	
En cas de contradiction entre cette information et le calendrier du CMR, ce dernier aura préséance.		

* La note de passage pour les cours d'EMP du PCEMI (CFXXX) **et** pour les activités sur la matière du cours est de 60 %, et la note minimale pour obtenir le crédit universitaire du CMR dans les cours DSXXX et pour les activités sur la matière du cours est de 70 %.

Tableau de différenciation entre les notes

A+	C'est un travail véritablement exceptionnel. Il surpasse objectivement toute attente raisonnable et a amené le public cible à réfléchir à une question ou à l'envisager, du moins momentanément, sous un angle nouveau.
A et A-	C'est un travail manifestement supérieur. La qualité de l'expérience d'apprentissage du public cible est rehaussée.
B+ et C+	Un travail coté B+ ou C+ est considéré comme le résultat optimal pouvant être atteint selon des attentes réduites. La note B+ est accordée pour un travail qui respecte certains critères pour un A, mais de manière inconsistante. La note C+ surpasse généralement les critères d'un C, mais ne respecte pas tous ceux d'un B.
B-	La note B- est accordée pour un travail qui, dans l'ensemble, surpasse clairement les critères établis pour la note C. Néanmoins, certains aspects du travail ne respectent pas tous les critères d'un B.
C-	La note C- est réservée aux travaux qui, en général, respectent à peine les critères d'un C.
Tout F	Un travail coté F ne remplit pas en toute objectivité les exigences ou les objectifs.

RELEVÉ DE NOTES DES STAGIAIRES ET RELEVÉ DE NOTES DU CMR

9. Le rendement universitaire du stagiaire dans chaque activité est évalué à l'aide de la section de notation pertinente, et la note globale de l'activité est consignée dans le relevé de notes électronique du stagiaire du PCEMI et dans le relevé de notes du CMR. Le relevé de notes électronique du stagiaire et le relevé de notes du CMR servent à consigner les notes obtenues pour les travaux individuels, les moyennes des notes finales pour les cours et la moyenne finale pour l'ensemble du programme.

POLITIQUE DE PROLONGATION DES TRAVAUX PRATIQUES

10. Pour les exigences du programme de base (tous les cours, sauf les cours complémentaires), les stagiaires qui jugent ne pas pouvoir respecter la date limite établie pour un travail pratique sont autorisés à demander une prolongation. Afin d'éviter toute partialité dans la détermination d'une raison valable pour une prolongation, le DGE ou l'universitaire peut accorder une prolongation jusqu'à deux jours. Toutefois, la prolongation doit être demandée au plus tard 48 heures avant la date d'échéance. Si la demande est présentée dans les 48 heures avant la date d'échéance, elle doit être présentée à l'officier de programme. Si aucune prolongation n'est demandée ni approuvée, le

travail pratique sera considéré comme en retard et la politique sur la soumission tardive des travaux pratiques s'appliquera.

11. Les stagiaires qui ne peuvent pas terminer un travail pratique dans la période de prolongation de deux jours accordée par le DGE ou l'universitaire et qui estiment qu'une prolongation supplémentaire est justifiée doivent demander l'approbation de l'officier de programme pour une prolongation maximale de cinq jours. Les demandes de prolongation pour plus de cinq jours doivent fournir un résumé écrit au directeur des programmes expliquant la raison d'être de la prolongation. Le directeur des programmes déterminera ensuite si la prolongation est justifiée.

12. Il est important de noter que les dates d'échéance des travaux pratiques sont définies pour permettre aux stagiaires de disposer de suffisamment de temps entre les travaux à remettre pour s'assurer que la rétroaction pertinente puisse être intégrée aux travaux pratiques suivants. La soumission des travaux pratiques tardifs aura une incidence sur la capacité des stagiaires à intégrer la rétroaction dans leur prochain travail à remettre.

POLITIQUE SUR LA SOUMISSION TARDIVE DES TRAVAUX PRATIQUES

13. Les travaux pratiques qui sont remis en retard, sans prolongation approuvée, sont assujettis à une pénalité de 5 % par jour, jusqu'à un maximum de 20 %. Les travaux pratiques sont acceptés jusqu'à la date d'échéance plus 10 jours. Après cette période, les travaux pratiques ne sont plus acceptés et sont considérés comme incomplets.

POLITIQUE SUR LA PROLONGATION ET LA SOUMISSION TARDIVE RELATIVEMENT AU COURS COMPLÉMENTAIRE

14. Chaque universitaire responsable d'un cours complémentaire établira une politique de prolongation des travaux pratiques et une politique sur la soumission tardive des travaux pratiques pour leur cours. Les prolongations ne doivent pas être fournies au-delà du dernier jour du cours complémentaire. Les politiques des universitaires doivent garantir que toutes les notes du cours complémentaire sont disponibles à temps pour la soumission des notes au CMR. Cette date sera fournie chaque année par le registraire du Collège.

POLITIQUE SUR LA PROLONGATION ET LA SOUMISSION TARDIVE DU PROJET DE RECHERCHE DIRIGÉ

15. Les stagiaires qui rédigent un projet de recherche dirigé (PRD) travailleront avec leur directeur de thèse pour déterminer les prolongations. Il n'y a pas de politique de retard pour un PRD à condition que le stagiaire et l'universitaire se soient mis d'accord sur une soumission tardive. Toutefois, il faut noter que si un PRD n'est pas reçu et noté avant les dates auxquelles le CMR exige que les notes soient soumises, cela retardera potentiellement la remise des diplômes et l'attribution de la qualification PCSC pour le PCEMI et la maîtrise en études de la défense.

PROCESSUS DE RÉVISION

16. Les stagiaires qui estiment avoir de bonnes raisons de porter plainte pour une question relative aux études (par ex. révision de note) devraient en premier lieu s'adresser au DGE concerné

ou au membre du corps professoral par l'entremise du DGE. Si la question ne peut pas être résolue à cet échelon, le stagiaire peut faire une demande de révision de façon officielle par l'intermédiaire du DGE auprès de l'officier de programme. Ce dernier doit transmettre le dossier au directeur des programmes qui, en consultation avec le directeur des études, rendra une décision définitive. Lorsqu'un stagiaire fait une demande de révision, il doit expliquer pourquoi il n'est pas d'accord avec la note obtenue et montrer en quoi la notation ne respecte pas les sections de notation et les guides de notation indiqués dans ce calendrier du programme. De plus, il doit comprendre que le travail visé fera l'objet d'une nouvelle évaluation par une autre équipe de notation. La demande de révision peut se conclure de trois façons : la note originale est conservée, elle peut être inférieure à la note originale, ou elle peut être supérieure à la note originale. La note attribuée par l'entremise du processus de demande de révision est considérée comme finale. Il n'existe aucune restriction quant au nombre de travaux ou d'activités qui peuvent faire l'objet d'une demande de révision durant le programme.

17. Essentiellement, on s'attend à ce que les questions litigieuses soient résolues à l'échelon le plus près possible de celui d'où elles émanent, et dès que possible après avoir fait l'objet d'un examen rigoureux.

18. Toutes les demandes de révision universitaires seront effectuées à l'aveugle, où le nom, le sexe, le groupe professionnel, la composante et la note sont retirés du document avant que celui-ci ne soit remis aux membres du corps professoral qui effectueront la révision.

EXIGENCES RELATIVES À TURNITIN

19. Turnitin est un site Web commercial de lutte contre le plagiat qui permet de déterminer la reproduction délibérée ou accidentelle de travaux. En s'inscrivant au PCEMI, les stagiaires acceptent que leurs travaux fassent l'objet d'une recherche de similitudes textuelles par Turnitin, par l'entremise de CFCApprentissage. Ils peuvent soumettre leurs versions préliminaires à Turnitin et prendre connaissance du Rapport de similitude Turnitin avant de remettre leurs travaux aux fins d'évaluation. Tous les documents soumis seront inclus comme documents sources dans la base de données de référence Turnitin dans le seul but de détecter le plagiat de ces documents. Les conditions d'utilisation de Turnitin par le Collège des Forces canadiennes sont énoncées sur le site Web de Turnitin.

INTÉGRITÉ DANS LES ÉTUDES

20. En cas de divergence entre la présente description et les politiques d'intégrité universitaire du CMR et du CFC, ces dernières seront considérées comme les principaux documents de référence, le cas échéant.

21. Il existe trois catégories de mauvaise conduite dans les études, qui sont décrites ci-dessous.

a. Tricherie. Voici des exemples de tricherie :

- (1) Donner, recevoir, partager ou utiliser des renseignements ou de l'aide non autorisés avant ou pendant une épreuve ou un examen ou essayer de le faire.
- (2) Contrevenir délibérément aux règles à suivre pour les travaux, les exposés,

les exercices, les épreuves ou les examens.

- (3) Utiliser illicitement des documents officiels, y compris des dossiers électroniques.
- (4) Fausser des données de recherche.
- (5) Citer, dans des notes de bas de page, des notes de fin de document ou une bibliographie, des sources qui n'ont pas été utilisées pour rédiger un document ou un rapport.
- (6) Passer un examen à la place de quelqu'un d'autre.

b. Plagiat. Voici des exemples de plagiat :

- (1) Utiliser le travail d'autrui, y compris de l'intelligence artificielle générative, et tenter de le faire passer pour sien. Cela comprend ne pas indiquer une source y compris le contenu produit par l'intelligence artificielle et l'utilisation de l'intelligence artificielle générative pour produire du contenu pour du travail qui sera évalué), mal citer une source et utiliser à tort les guillemets ou la mention d'une source.
- (2) Omettre d'indiquer de manière appropriée la collaboration ou l'aide obtenue.
- (3) Copier.

c. Autres violations de l'éthique universitaire. Voici d'autres exemples de violation de l'éthique universitaire :

- (1) Ne pas respecter délibérément des normes ou des lignes directrices régissant l'éthique dans la recherche.
- (2) Omettre d'indiquer que le travail a déjà été présenté en vue de l'obtention de crédits.
- (3) Faire des déclarations trompeuses ou fausses sur le travail effectué.
- (4) Encourager et inciter sciemment quelqu'un à commettre toute forme d'infraction à l'intégrité universitaire.

22. Intelligence artificielle générative. Les détails complets se trouvent dans la politique d'intégrité dans les études du CFC, mais l'IA doit être prise en considération dans tous les domaines de l'intégrité dans les études et son utilisation doit respecter les principes suivants :

- a. Les stagiaires peuvent utiliser les outils d'IA pour accomplir les mêmes tâches qu'ils accomplissent grâce aux moteurs de recherche en ligne, aux bases de données de bibliothèques, à Grammarly, à Antidote, aux dictionnaires et aux dictionnaires

analogiques en ligne, à moins que cela ne contrevienne aux directives de l'instructeur.

- b. À moins d'une autorisation spéciale de la part de l'instructeur ou de l'équipe responsable du cours, l'utilisation d'outils d'IA générative au-delà de ceux décrits au paragraphe 21 a ci-dessus est interdite.
- c. Dans tous les cas où l'instructeur ou l'équipe responsable du cours permet l'utilisation de l'IA générative au-delà des outils décrits au paragraphe 21 a ci-dessus (par exemple, pour voir le processus de génération du contenu ou pour étudier l'IA), le contenu généré par l'IA doit être divulgué, cité et décrit en totalité dans le travail ou la présentation.
- d. Comme il s'agit d'un nouvel outil, en cas d'incertitude concernant une application potentielle, il faut consulter l'instructeur ou l'équipe responsable du cours (DGE, universitaire, OEPE).

23. Les sanctions imposées aux stagiaires reconnus coupables de mauvaise conduite dans les études peuvent inclure, entre autres : une reprise, des travaux supplémentaires, l'attribution d'un zéro ou, dans des circonstances extrêmes, le renvoi du programme. Les sanctions sont fondées sur les politiques du CFC et du CMR pertinentes et n'incluent pas de mesures administratives ou disciplinaires des FAC.

PLANS DE COURS

24. La description de chaque cours se trouve au chapitre 3. Les renseignements détaillés sont présentés dans les plans de cours. Les plans les plus à jour de chaque cours du PCEMI sont accessibles aux liens ci-dessous.

- a. Rotation 1.
 - (1) [DS555 – Leadership.](#)
 - (2) [DS561 – Commandement et théorie militaire.](#)
 - (3) [DS569 – Sécurité internationale et politique étrangère du Canada.](#)
- b. Rotation 2.
 - (1) [DS545 – Capacités des composantes.](#)
 - (2) [DS520 – Planification au niveau opérationnel.](#)
- c. Rotation 3.
 - (1) [EACGI – DS548 – Cours avancé sur la conduite de la guerre interarmées.](#)
 - (2) [EACGI – DS549 – Thèmes spécialisés sur la conception de campagne.](#)

- (3) EDS – DS567 – Institutions et puissances mondiales.
- (4) EDS – DS568 – Thèmes spécialisés sur la sécurité internationale.
- (5) EPI – DS557 – Analyse de la politique institutionnelle.
- (6) EPI – DS554 – Thèmes spécialisés sur l'élaboration de politiques institutionnelles.